Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 24 (1927)
Heft: 8

Heft

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 07.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE
D'APICULTURE

Pour tout ce qui concerne le Journal, la Bibliothèque et la Caisse de la Société, s'adresser à M. SCHUMACHER à Daillens (Vaud).

——— Compte de chèques et virements II. 1480. ———

Secrétariat :	*Présidence :*	*Assurances :*
Dr ROTSCHY, Cartigny (Genève).	A. MAYOR, juge, Novalles.	J. MAGNENAT, Renens.

Le *Bulletin* est mensuel ; l'abonnement se paie à l'avance et pour une année, par **Fr. 6.—**, à verser au compte de chèques II. 1480, pour les abonnés *domiciliés en Suisse ;* par **Fr. 7.—** pour les *Etrangers* (valeur suisse). Par l'intermédiaire des sections de la Société romande, on reçoit le *Bulletin* à prix réduit, avec, en plus, les avantages gratuits suivants : Assurances, Bibliothèque, Conférences, Renseignements, etc.

VINGT-QUATRIÈME ANNÉE — N° 8. — AOUT 1927

SOMMAIRE — Conseils aux débutants pour août. — Un exemple à suivre. — Maladies des abeilles en 1926 (suite et fin), par le Dr O. MORGENTHALER, trad. Dr E. R. — Concours de ruchers en 1926 (suite). — Elevage des reines abeilles pour usage commercial ou personnel (suite), par Vincent ASPREA. — Singulier accident arrivé à une reine, par E. ELSER, trad. Dr E. R. — Echos de partout, par J. MAGNENAT. — Ce que fut l'assemblée de la Romande à Moutier les 25 et 26 juin 1927, par E. FARRON. — Pesées de ruches en juin 1927. — Rapport d'inspection de ruchers, par Fr. BERTHOUZOZ. — Regards en arrière, par H. BERGER. — Nouvelles des sections. — Nouvelles des ruchers. — Concours de l'agenda. — L'apiculture à l'exposition de Boudry. — Dons reçus.

Attention aux communiqués des Sections à la fin du présent Numéro.

Service des annonces du „ Bulletin "

La „Romande" admet deux sortes d'annonces :

1. **Les petites annonces :** leur prix est de **10** cent. le mot qui doivent être payés d'avance, au compte de chèques postaux **IV. 1370.**

2. **Les annonces commerciales** qui coûtent : 1 page Fr. **50.—**, 1/2 page Fr. **25.—**, 1/4 page Fr. **12.50**, 1/8 page Fr. **7.50**, 1/16 page Fr. **4.—.**

Bénéficient seules d'un %, les annonces parues en vertu d'un contrat.

Les annonces arrivant à la gérance après le 16 et qu'il serait encore possible de faire passer à l'imprimerie, seront passibles d'une surtaxe de Fr. **0.50** pour les frais spéciaux occasionnés.

Pour les **annonces** s'adresser **exclusivement** à :

Monsieur Charles THIÉBAUD, Corcelles (Neuchâtel). Téléph. **79.**

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer quelques articles, nous prions leurs auteurs de nous excuser et de comprendre l'embarras du rédacteur et de l'administrateur.

CONSEILS AUX DÉBUTANTS POUR AOUT

Le rédacteur est tout heureux de remplacer ses fastidieux conseils par l'article suivant qu'a bien voulu nous remettre M. Mouche, président de la Section « Franches-Montagnes ». Tous ceux qui l'ont entendu aux Rangiers et qui ont été émus par son excellent discours seront heureux de lire les judicieux conseils ci-après. Le rédacteur n'ajoute que ceci à l'adresse des débutants : Voulez-vous avoir de belles, de superbes colonies au printemps prochain, de ces colonies capables de récolter en quelques jours de quoi vous satisfaire. Consacrez ce mois d'août à donner les provisions nécessaires. C'est ce mois-ci qui prépare le bon hivernage et le fructueux printemps. Mais pour ce faire, prenez toutes les précautions contre le pillage, *avant de commencer* à nourrir. Et pour le reste, lisez attentivement et gardez soigneusement les lignes suivantes :

Conseils pratiques pour préserver ton rucher des maladies.

1. Souviens-toi que la propreté et l'ordre constituent un facteur de succès en apiculture comme en toutes choses. Ces deux qualités contribueront à éloigner les maladies qui menacent nos ruchers : la loque, la dysenterie, le noséma, l'acariose.

2. Sois généreux envers tes abeilles. Laisse-leur suffisamment de bon miel de fleur, absolument nécessaire pour un hivernage normal. Le miel est le seul aliment qui convient pour engendrer une descendance robuste, capable de résister aux maladies. C'est une erreur de croire que le sucre puisse remplacer le miel.

3. Complète les provisions d'hiver, si c'est nécessaire, le plus vite possible. Un nourrissement tardif provoque la dysenterie et souvent le noséma. On a constaté que les excréments de la dysenterie renferment très souvent les spores du noséma.

4. Aie soin de protéger ton abreuvoir par un toit. Les excréments que laissent tomber les abeilles en sortant de la ruche souillent l'eau qui devient le meilleur véhicule du noséma. Ajoute par litre d'eau 5 gr. de sel de cuisine et 5 gr. de sulfure de sodium. (Recette contre le noséma employé par le Dr Brunnich.)

5. N'achète que du bon matériel chez un fabricant consciencieux.

Tu n'introduiras aucune maladie dans ton rucher et en plus, par un maniement commode, tu éviteras le désagrément des piqûres.

6. Méfie-toi des occasions ; n'achète jamais de matériel d'un vieux rucher dont les abeilles ont péri pour une cause inconnue. Tu apporteras sûrement la loque dans ton exploitation apicole. Les vieux rayons contenant les spores de la loque engendrent la maladie dès qu'ils sont introduits dans une ruche, même s'ils n'ont pas été employés depuis nombre d'années.

7. N'emprunte pas et ne prête pas de matériel apicole ; c'est un moyen sûr de garantir son rucher de la maladie.

8. Ne manque pas de faire analyser tes abeilles lorsque tu verras que tes colonies se dépeuplent, que des abeilles sautillent devant ton rucher sans pouvoir prendre leur vol. Tu es en présence du noséma ou de l'acariose.

9. Les inspecteurs et surveillants des maladies des abeilles sont des amis qui te prêteront toujours leur concours et t'aideront de leurs conseils. Avertis-les quand tu auras remarqué quelque chose d'anormal dans tes colonies.

10. Quand la loque ou une autre maladie aura fait son apparition dans ton rucher, ne cherche pas à soustraire à la destruction des ruches ou du matériel contaminé. Ne cherche pas à induire l'inspecteur en erreur, mais observe fidèlement ses instructions.

En suivant les règles ci-dessus, tu préserveras de la maladie tes ruches et celles de tes voisins. Si elle devait quand même faire son apparition, elle sera enrayée avant d'avoir pris une extension catastrophique.

L. Mouche.

(Réd.) — Pour répondre à divers vœux, nous ajoutons que nous nous sommes très bien trouvés d'employer l'eucalyptus dans le sirop. Voici le mode d'emploi : Prendre de l'*essence* d'eucalyptus (pas de la teinture) et de l'alcool pur, mélanger dans la proportion eucalyptus 1, alcool 9 parties — mettre de ce mélange une demi-cuillerée à café par litre de sirop.

On a recommandé aussi le sel Glauber.

Voici les indications : Dans 4 litres d'eau sucrée, une bonne cuiller à soupe de sel Glauber et autant de sel de cuisine.

Ces « remèdes », s'ils n'ont pas encore reçu d'approbations scientifiques, dues à de nombreuses expériences, ne feront en tout cas pas de mal.

L'eucalyptus, en particulier, nous paraît avoir eu d'excellents effets de prévention, tout au moins.

UN EXEMPLE A SUIVRE

Au cours de l'hiver dernier, la société pédagogique de Neuchâtel a eu l'excellente idée de demander à un apiculteur expérimenté d'exposer brièvement à ses membres les principes de la science apicole. Le 3 juillet, les membres de la société étaient invités à visiter le magnifique rucher que M. Hauser possède au vallon de l'Ermitage, au-dessus de la ville. Sous l'experte direction de M. Hauser, visiteurs et visiteuses enchantés purent admirer le travail des butineuses infatigables : rayons appétissants remplissant un « capot » bien rempli, sections impeccables, hausses bonnes à prélever et à passer à l'extracteur. Tous les visiteurs remportèrent une excellente impression de leur visite et des manifestations pareilles constituent une propagande efficace en faveur de notre apiculture. *G. B.*

LES MALADIES DES ABEILLES EN 1926

par le Dr O. Morgenthaler

(Institut bactériologique du Liebefeld. — Dir. : Prof. Dr R. Burri).

(SUITE ET FIN)

Les 148 cas d'*Acariose* comprennent en Suisse romande les cantons de Genève (2) Vaud (1) et Valais où un examen général fut fait (145). Des 9 foyers de la Suisse alémanique 7 se trouvent dans le Haut Valais et 2 dans l'Oberland bernois (vallée de Frutigen). L'année 1926 nous a apporté une déception en ce sens que l'épidémie éclata de nouveau dans quelques localités que nous croyions assainies et n'avait plus montré la présence d'acares lors du contrôle de l'année précédente. Il semble donc que la propagation des parasites de ruche à ruche se fait assez rapidement. Au début, toutefois, l'infection se tient dans de modestes limites, si bien qu'elle échappe à l'inspection pour redevenir plus apparente deux ou trois ans plus tard. L'assainissement d'une contrée infectée est de ce fait très laborieuse et demande de la part de tous les intéressés, c'est-à-dire des inspecteurs, des comités et des apiculteurs atteints, énormément de travail, beaucoup de patience et de persévérance.

Cela en vaut-il la peine ? Le fait que des colonies peu atteintes ne présentent aucun symptôme extérieur et que dans des conditions favorables se débarrassent complètement des germes de la maladie, a conduit quelques-uns de nos apiculteurs à admettre que la maladie

n'est pas si dangereuse. En Angleterre également des voix se font entendre d'après lesquelles la maladie y a perdu en virulence. Une compilation des expériences faites en Suisse, m'a confirmé dans la persuasion que l'acariose est un des fléaux les plus terribles de l'apiculture. Où elle semble se présenter sous une formé moins dangereuse il ne s'agit pas, à mon avis, d'une virulence diminuée, mais bien d'une différence quantitative en ce sens que les germes morbides ne sont pas encore représentés en grande quantité. Si aucune mesure n'est prise par contre, ils ne tarderont pas à se multiplier et alors l'épidémie prendra vraisemblablement les allures d'une catastrophe même dans les régions où jusqu'alors elle semblait anodine. Aucun sacrifice n'est assez grand pour préserver des régions jusqu'alors indemnes ou pour assainir des contrées touchées. En l'état actuel des choses il serait impardonnable de sous-estimer l'acariose et de ne pas appliquer entièrement les moyens de défense que la loi nous offre.

Dans une brochure qui vient de paraître (*Acarnie disease in Hive Bees : Its cause, nature que Control* (Aberdeen 1927), le Dr Rennie rapporte sur le résultat positif de fumigation contre l'acariose. Nous espérons, l'an prochain, avoir l'occasion d'essayer ce remède dans un rucher infecté.

Jusqu'à ce jour, on a trouvé dans notre pays encore aucun cas d'acariose à l'est du canton de Berne. Cela est d'autant plus remarquable qu'il s'agit d'une région très surveillée et que l'on parle de grands ravages dus à l'acariose dans les pays frontières de l'est, le Tyrol, le Voralberg. La majeure partie de la Suisse alémanique se trouve donc comme une île indemne de maladie entre les contrées voisines de l'est et de l'ouest fortement infectées. La sélection de la race aurait-elle une influence en l'occasion par le fait qu'une particularité biologique ou de manutention empêcherait la maladie d'éclater ? Ou bien le fait que l'importation d'abeilles a cessé pratiquement depuis une trentaine d'années, joue-t-il un rôle prépondérant ? Ou encore « l'acare externe » que nous avons de nouveau trouvé dans tous les ruchers de la Suisse alémanique où nous l'avons recherché, constitue-t-il une protection contre l'« acare interne » ?

Quant à moi il n'y a aucun doute que l'« acare externe » est une espèce spéciale et je propose pour le distinguer de l'Acarapis Woodi qu'on le nomme Acarapis Externus. Les raisons qui me guident pour cela sont : 1° Depuis plus de cinq ans on observe des ruchers et des colonies avec l'acare externe sans y avoir jamais constaté les symp-

tômes de l'acariose. 2° L'examen microscopique n'a jamais décelé d'acares dans les trachées. Notre colonie n° 1 qui présente continuellement des acares externes, n'a jamais présenté d'acares dans les trachées d'environ 1000 abeilles et bourdons que nous avons disséqués à plusieurs reprises. 3° L'acarapis externe a été trouvé dans des pays où l'acariose semble inconnue, ainsi le Canada (voir notre dernier rapport annuel). L'an dernier je trouvais l'Acarapis Externus sur des abeilles sud-africaines que le professeur W. Steck avait eu la bonté de m'apporter de Prétoria. De plus, je pus les retrouver dans trois ruchers sur cinq examinés à Naples. 4° Comme nous l'avons déjà mentionné dans notre rapport de 1922/1923, nous avons non seulement trouvé des acares adultes par le procédé des secousses, mais aussi des larves, ce qui fut également le cas l'an dernier. 5° Dans un échantillon d'abeilles du 19 mars, provenant d'Eiken (Argovie), nous avons trouvé une femelle d'acare externe qui contenait un œuf. On reconnaît dans cet œuf, encore contenu dans l'abdomen maternel, une larve déjà complètement formée. Dans l'Acarapis Woodi, les œufs dans l'abdomen de la mère ne contiennent jamais de larves et dans cette espèce on trouve suffisamment d'œufs déjà pondus qui ne montrent pas la moindre ébauche de larves.

L'observation citée plus haut rend probable le fait que l'Acarapis externus met au monde des larves formées. 6° Sur les indications de M. le prof. Silvestri, dans le laboratoire entomologique de Portici près de Naples, duquel j'ai passé l'hiver, j'ai commencé l'étude microscopique comparée entre l'acare externe et l'acare interne. Jusqu'à présent je n'ai trouvé qu'une seule petite différence mais qui est constante dans tous les cas et c'est que la réduction de la quatrième paire de pattes est moins prononcée dans l'Acarapis externus que dans l'Acarapis Woodi et cette différence affecte surtout le dernier article de la patte chez la femelle. La chose sera traitée plus en détail dans les *Archiv für Bienenkunde.*

Un cas très curieux par son isolement a été décrit par H. Prell, de Pohrsdorf, près de Dresde (supplément de la *Leipziger Bienenzeitung,* avril 1927). En Allemagne on ne connaissait à ce jour guère qu'un foyer dans la Haute-Bavière. Comme l'importation d'abeilles à Pohrsdorf n'entre pas en ligne de compte, l'examen de ce cas pourra être très instructif pour l'étude de l'acariose.

Il n'y a pas lieu d'admettre une correction entre le noséma et le « mal des forêts », si parmi les 26 cas cités de cette dernière affection on a retrouvé un cas de noséma, car cela s'explique amplement du fait qu'en 1926 le noséma a été trouvé très tard jusqu'en été et

jusqu'en automne alors qu'à l'ordinaire il disparaît en juillet lorsque commence le mal des forêts. La nature de cette dernière affection est encore toujours problématique et diverses plantes sont accusées d'en être la cause ainsi que le sapin, le tilleul et avec eux le bluet et l'héraclée. Le pasteur Tobisch donne une bonne description de la manière dont se comporte cette maladie dans une colonie peuplée d'abeilles naines et noires (*Deutsche Jucker,* octobre 1926, page 281).

Parmi les maladies non parasitaires, la présence fréquente d'abeilles monoculaires (abeilles cyclopes) est remarquable dans un rucher du Tessin. M. Rossetti, à Bellinzone, nous a fort aimablement renseigné sur ce cas et nous a envoyé quantité de matériel d'observation. Cet œil unique se retrouve aussi bien chez les ouvrières que chez les bourdons.

Parmi les abeilles d'une colonie du Bas-Valais, M^lle^ Baumgartner a trouvé plusieurs abeilles hermaphrodites, ce que M. Brügger avait déjà remarqué en 1925 dans une colonie nosémateuse de l'Oberland bernois. Le noséma joue-t-il un rôle dans l'hermaphroditisme ? Il est probable que la présence simultanée des deux choses est un effet du hasard et que l'hermaphroditisme est plus fréquent qu'on ne le croit.

La lutte contre les maladies des abeilles devrait être réglementée d'une manière internationale, car les contrées limitrophes sont toujours sous le coup d'une menace aussi longtemps qu'un pays frontière ne prend aucune mesure de défense. Le grand obstacle dans la lutte semble toujours être la crainte du discrédit attaché à un pays dès que des cas de maladies des abeilles y sont signalées. Il n'est nul besoin d'insister sur ce que cette idée peut devenir ruineuse pour l'apiculture d'un pays et il est réconfortant de savoir qu'en France M. E. Angelloz publie chaque année un rapport sur les maladies des abeilles, rapport qui contient quantité d'observations précieuses.

Pour terminer, nos meilleurs remerciements vont aux comités et aux inspecteurs qui nous ont beaucoup aidé dans nos recherches, de même qu'aux nombreux apiculteurs dont les rapports et les envois de matériel nous ont été fort utiles. Nous remercions tout spécialement MM. Hamberger, à Oberried, et Klossner, à Diemtigen, qui nous ont cédé gratuitement des colonies malades destinées aux expériences.

D^r^ O. Morgenthaler.

Traducteur : *D^r^ E. R.*

CONCOURS DE RUCHERS EN 1926

Rapport du Jury

(SUITE)

Rucher de M. Henri Anex, à Huémoz.

Le guide bien connu des montagnes d'Ollon, est un apiculteur consommé ! Son rucher, composé de 8 D.-B. et 2 Sayens, fait un bel aspect sur le coteau dominant sa jolie propriété de Huémoz.

Les constructions quoique usagées, sont bonnes, avec des mesures exactes. Cet apiculteur connaît son métier, il le prouve dans la façon d'opérer. Une pipe spéciale remplace l'enfumoir, ce qui est un avantage pour qui doit opérer seul.

Le matériel est trop sommaire, de même que notes et comptabilité.

Il lui est accordé :

Populations	9	Habitations	8	Miel	10
Bâtisses	8	Propreté	8	Cire	10
Reines et couvain	8	Matériel	7	Notes et compt.	7
Provisions	9	Connaiss. prat.	9	Ensemble	7

Total : 100 points. — Médaille d'argent.

* * *

Rucher de M. Jules Kohler, à Bex.

Ce concourant qui a débuté en 1922 possède 5 ruches D.-B. et 1 Sayens. Les habitations, bien construites, sont entretenues d'une façon méticuleuse. Elles ont été peuplées en partie par transvasements ce qui fait que les bâtisses laissent quelque peu à désirer. Les populations sont bonnes tandis que la récolte manque presque totalement. Peu ou pas de matériel. Comptabilité sommaire. M. Kohler, quoique débutant, opère très bien, avec calme et jugement ; il possède toutes les qualités pour devenir un apiculteur digne de ce nom.

Il obtient les points suivants :

Populations	9	Habitations	9	Miel	10
Bâtisses	8	Propreté	10	Cire	8
Reines et couvain	9	Matériel	7	Notes et compt.	7
Provisions	9	Connaiss. prat.	7	Ensemble	7

Total : 100 points. — Médaille d'argent.

* * *

Rucher de M. David Vurlod, à Territet.

Cet apiculteur a débuté en 1901. Il possède 11 colonies en ruches Sayens et 4 en D.-B. Ces ruches, construites par lui-même, présentent

certaines particularités. Le nourrisseur fait corps avec la ruche dans la partie avant ; cette disposition a pour conséquence regrettable de compliquer la construction de la ruche, de la rendre plus grande et, de ce fait, moins pratique pour les transports.

D'autre part, nous y trouvons une ruche D.-B. représentant un chalet de montagne en miniature, auquel rien ne manque ; fenêtres, volets, balcons, escaliers, etc., tout est compris et bien proportionné. Le rucher est bien tenu, propreté parfaite. M. Vurlod est un apiculteur consommé, très ingénieux, et qui malgré les années, a gardé le feu sacré. Le matériel est incomplet, pas de comptabilité.

Cette installation est appréciée comme suit :

Populations	9	Habitations	8	Miel	10
Bâtisses	7	Propreté	10	Cire	8
Reines et couvain	8	Matériel	7	Notes et compt.	6
Provisions	9	Connaiss. prat.	8	Ensemble	7

Total : 97 points. — Médaille de bronze.

* * *

Rucher de M. Edouard Fankhauser, à Territet.

Cette jolie exploitation comprend 25 ruches D.-B. dont 12 de celles-ci ont été transportées près des Avants pour profiter de la flore tardive de la montagne. Ruches bien faites, mesures exactes. Un coquet pavillon contenant 6 belles colonies en Nadant-Strauli, donne un aspect spécial à ce rucher disposé à mi-mont entre Territet et Glion. M. Fankhauser, qui est instituteur à Montreux, paraît avoir été mis au monde pour la culture des abeilles, car il possède un tempérament calme, un bon caractère, l'intelligence, la force, l'esprit pratique, la patience, la persévérance, etc. toutes qualités nécessaires à celui qui veut s'occuper d'apiculture. Il est regrettable que le terrain dont il dispose ne soit pas plus propice à l'aménagement des ruches. Elles sont disposées sur de petites plates-bandes très étroites, ce qui n'est pas pour faciliter les opérations. A remarquer de grandes armoires où sont serrés les rayons de réserve. M. Fankhauser opère avec beaucoup de précision, l'intérieur des ruches est d'une parfaite propreté, les colonies sont bonnes, ce qui veut dire que les vieilles reines ne sont pas tolérées. Les notes sont nombreuses et la comptabilité bien tenue. Le matériel est complet.

Le jury lui alloue les points ci-après :

Populations	9	Habitations	8	Miel	10
Bâtisses	8	Propreté	8	Cire	9
Reines et couvain	9	Matériel	10	Notes et compt.	9
Provisions	9	Connaiss. prat.	9	Ensemble	8

Total : 106 points. — Médaille d'argent.

(A suivre.)

ÉLEVAGE DES REINES ABEILLES POUR USAGE COMMERCIAL OU PERSONNEL

(SUITE)

78° C'est au moment des essaims que les nouvelles reines se forment, pour remplacer les vieilles reines épuisées et taries. A ce moment-là les abeilles acceptent et construisent plus facilement les cellules royales. Ménagères d'ordinaire parcimonieuses, elles nourrissent à ce moment les larves de reines avec abondance, encouragées par un gros apport de nectar et de pollen frais.

Les nourrices qui doivent s'occuper du couvain sont en grand nombre, et regorgent de *lait,* la nourriture mystérieuse qui, après le troisième jour, accomplit une si profonde transformation dans la larve d'ouvrière, communiquant au nouvel être des facultés, instincts, habitudes et organes spéciaux pour remplir utilement les fonctions de mère.

On dit communément que ce nourrissement transforme la larve d'ouvrière en larve de reine ; mais la vérité est toute autre. Les œufs et larves dites d'ouvrières sont toutes larves de reines, c'est-à-dire femelles, et c'est la cellule restreinte et un nourrissement spécial donné en petite quantité qui en fait des ouvrières, ajoutons que c'est seulement ce nourrissement et sa restriction qui opèrent la déviation, même si les larves se trouveraient dans des cellules plus spacieuses ; tandis que l'œuf femelle se développe parfaitement comme tel, seulement quand il est élevé pour en faire une femelle complète, par une nourriture abondante et l'espace qui lui est nécessaire.

79° En somme, au printemps, l'élevage des reines est dans l'ordre naturel, réussit plus facilement et donne de meilleurs produits. Dans l'ordre naturel est également la fécondation qui s'accomplit plus facilement, vu le grand nombre des mâles.

80° A leur tour, ceux-ci sont nourris plus généreusement, circonstance qui a certainement un bon effet sur la richesse d'ovification de la reine et sur les abeilles qui en naîtront.

81° Le moment est donc préférable ; mais il est reconnu que les éleveurs industriels ont besoin de prolonger l'élevage même dans la saison morte et qu'ils obtiennent de bons résultats en pratiquant un nourrissement continuel.

Mais celui qui élève des reines pour son propre compte s'en tien-

dra au printemps et au meilleur moment, celui où les abeilles se montrent disposées à essaimer.

82° C'est ici le cas de se demander quelle méthode est préférable: l'élevage naturel, ou l'élevage artificiel ? Mais il faut auparavant s'entendre sur la véritable signification de ces deux expressions.

83° S'entend par élevage naturel celui qui se présente dans les deux cas suivants :

a) quand les abeilles essaiment, et

b) quand la vieille reine donne des signes d'épuisement.

84° Ces deux cas n'en forment qu'un quand la colonie essaime pour cause de vieillesse de la reine, cas qui se vérifie seulement durant la grande récolte. Alors, comme on le sait, la première reine née, part avec un essaim : essaim primaire de chant.

85° N'est pas élevage naturel celui qu'elles font lorsqu'elles sont privées subitement de leur reine, parce qu'on peut dire que cela n'arrive jamais naturellement, ou par une circonstance si rare, qu'il ne faut pas en tenir compte.

86° On discute contradictoirement sur la qualité des abeilles royales des colonies ayant essaimé. On dit que les reines qui en naissent ont une tendance à essaimer.

87° Les cellules royales des essaims, en effet, ne sont pas toutes également bonnes, les dernières élevées ne recevant pas les mêmes soins prodigués aux premières. Mais il y en a peu, et, comparées aux autres, elles se distinguent par leur petite forme et leur apparence moins agréable. Il ne reste donc qu'à les laisser de côté.

88° Quant à l'autre objection, provenant d'apiculteurs américains, il suffit d'observer que toutes les abeilles existant à l'état naturel proviennent d'essaims, l'essaimage étant leur seul moyen de propagation, la multiplication artificielle étant une chose d'hier. Il est vrai que les apiculteurs américains, produisant du miel en sections, tendent, par la sélection, à obtenir une variété d'abeilles qui perdent la tendance naturelle à l'essaimage. Réussiront-ils ? Cela ne nous intéresse que théoriquement.

89° Les premières observations précises et les déductions pratiques sur la construction des cellules royales, construction qui se produit quand la reine donne les premiers signes d'épuisement, ont été faites par G.-M. Doolittle, à qui l'apiculture doit tant.

(A suivre.)

SINGULIER ACCIDENT ARRIVÉ A UNE REINE

par E. Elser

(Institut suisse du Liebefeld, Berne ; Directeur prof. Dr Burri.)

La reine qui vient d'éclore est un être souvent très délicat, ce que savent tous ceux qui se sont voué à l'élevage des reines. Il suffit d'une petite écorchure, d'une pression un peu accentuée exercée même qu'au moyen des doigts, pour que le sort de sa majesté soit tranché. En opposition avec cela nous connaissons des cas où des reines survécurent grâce à une résistance spéciale. Je rappelle entre autres ici le cas intéressant dont parle R. Couaillier dans *la France apicole,* cas dans lequel il s'agissait d'une reine qu'il tenait entre ses doigts et qui fut piqué par une ouvrière. Malgré cela la reine continua à vivre et commença à pondre des œufs quelques jours plus tard ; il est vrai que ces œufs ne donnèrent naissance qu'à des bourdons.

Il m'est possible de relater présentement un cas qui pourrait bien être unique. Il y a deux ans de cela, je procédais à l'élevage de reines et j'avais obtenu 7 cellules royales propres à être introduites. Evidemment ce nombre est minime mais contentait largement nos besoins. Une reine fut laissée à la ruche-mère où elle fit son éclosion et au premier après-midi ensoleillé elle fut marquée. Nous étions deux pour procéder à ce travail ; l'un de nous cherchait la reine alors que l'autre devait capturer la reine sur le rayon au moyen d'une petite cage grillagée. Au bout de peu de temps sa majesté fut trouvée, entourée de sa cour mais l'agitation des abeilles rendait la capture difficile car il fallait éviter d'en écraser une. La reine elle-même, grâce à son entourage excité, était devenue très nerveuse et au moment psychologique nous appuyâmes fortement la cage contre ce rayon ; à vues humaines la reine devait être captive, lorsque tout d'un coup nous vîmes l'abdomen de la reine se redresser sur le rayon dans un angle de 45°, au bord de la cage. Rapidement nous retirâmes la cage et en effet nous pûmes constater que cette dernière avait été appuyée sur les premier, deuxième et troisième segments abdominaux de la reine. La pauvre reine ne pouvait plus se dégager du rayon tant elle avait été pressée fortement dans la cire, et nous fûmes obligés de la délivrer après coup avec les doigts.

Elle était si mal en point qu'au début elle ne pouvait pas même marcher, puis peu à peu elle essaya de se mouvoir à petits pas, probablement avec les plus fortes douleurs, et avec de longues stations de

repos. Prises de pitié, quelques abeilles vinrent à sa rencontre, lui tendirent leur trompe garnie de bouillie, la caressèrent et la palpèrent du bout de leurs antennes. Mais tout dans l'aspect de la reine dénotait une issue fatale à brève échéance.

Malheureusement aucune autre reine était à ma disposition et je me vis obligé de laisser la malheureuse à la ruche dans laquelle elle faisait un effet pitoyable avec son dos enfoncé. Je fermais la ruche en me disant : Demain tu la retrouveras morte sur la planche de vol.

Malgré une rigoureuse observation je ne vis rien de spécial les jours suivants et au bout de huit jours je procédais à un examen de la colonie. A mon grand étonnement je trouvais déjà des œufs sur le troisième rayon et sur le suivant se promenait fièrement sa majesté, reconnaissable à son dos aplati, enfoncé. Je fus curieux de connaître les suites de l'histoire et de savoir combien de temps cette reine en supporterait les conséquences.

A ce jour, au moment où je rapporte le présent cas, deux années se sont écoulées et la reine a garni d'œufs sa colonie avec un zèle infatigable et continuerait certainement encore à le faire si une rivale plus jeune et plus forte n'était venue lui disputer sa place. Il est vrai que cette colonie a toujours été un peu faible étant encore atteinte de noséma. Néanmoins je considère comme splendide la performance de cette mère et je doute qu'on retrouve une autre reine qui, avec de telles lésions, remplisse son devoir pendant des années d'une manière aussi normale. Le traducteur : *Dr E. R.*

ECHOS DE PARTOUT

Quelques conseils de M. C. P. Dadant.

Nous n'attendons des essaims qu'accidentellement, écrit le rédacteur de l'*American Bee Journal.* Nous n'en avons ordinairement pas suffisamment pour qu'il vaille la peine de surveiller les ruches à ce sujet. Ce résultat est obtenu au moyen de beaucoup d'espace pour le couvain, beaucoup d'espace pour le surplus, beaucoup d'ombre et beaucoup de ventilation, plus que n'en donne l'apiculteur ordinaire. Nous veillons aussi à n'avoir que de jeunes reines et peu de mâles, si peu qu'il ne vaut pas la peine d'en parler : trois à quatre cents par colonie.

Nous pensons également qu'il est bon que nos jeunes reines proviennent des meilleures colonies, mais pas des cellules de ruches ayant essaimé, car les colonies qui donnent beaucoup de miel et qui n'essaiment pas sont précisément celles qu'il faut choisir pour l'élevage.

E. Bertrand promoteur de l'apiculture rationnelle en Europe.

Charles Dadant essaya d'abord d'introduire les méthodes américaines dans notre continent en écrivant dans *l'Apiculteur* de M. Hamet. Il ne s'attira que des rebuffades. Ce ne fut que lorsque E. Bertrand eut fondé son *Bulletin,* devenu plus tard la *Revue internationale,* que l'apiculture rationnelle prit son essor en Europe. Les ruches de Dzierzon et de Berlepsch avaient plutôt entravé cet essor par leur complication. C'est du moins l'opinion de *l'A. B. J.*

Chez nos Confédérés

La Société suisse des Amis des abeilles comptait, au 31 décembre 17,032 membres, soit une augmentation de 143 sur l'année précédente, malgré la récolte déficitaire. Ces membres sont répartis en 127 sections dont la plus forte est celle du Suhrental avec 510 membres, et la plus petite celle de Wildhaus qui n'en compte que 17.

Il y aurait deux formes de noséma.

M. le Dr Leuenberger écrit dans la *Schweizerische Bienen-Zeitung* qu'il existe deux variétés de nosema, ou du moins que ce parasite détermine deux maladies différentes, l'une benigne, l'autre pernicieuse. Les colonies atteintes de la première guérissent souvent spontanément dans le courant de l'été. L'apiculteur peut hâter cete guérison en restreignant l'espace occupé par les abeilles, en leur administrant du miel dilué ou du sirop chaud et en les calfeutrant soigneusement. Il arrive que des colonies, même fortement atteintes, traitées de cette façon, ne présentent plus de parasites à la fin de l'été et donnent une bonne récolte l'année suivante.

La forme pernicieuse, au contraire, est incurable : elle anéantit des ruchers entiers, et les soins de l'apiculteur restent sans effet. Le Dr Leuenberger pense que la forme pernicieuse est celle où l'on constate, chez les abeilles malades, les kystes des tubes de Malpighi. Si cette opinion est exacte, il y aurait lieu, pensons-nous, de détruire les colonies dans lesquelles existent des kystes, et de soigner les autres. Les apiculteurs qui font examiner leurs abeilles devraient donc toujours envoyer des insectes frais, car il est difficile, sinon impossible de distinguer les kystes dans des cadavres desséchés.

Jusqu'où volent les reines ?

M. Strasser, Eglisau, rapporte dans la *S. B. Z.* que le 10 juin 1923, à 4 heures de l'après-midi, il vit une reine sortir d'une ruchette et s'élever seule dans les airs en décrivant des cercles de plus en plus grands, puis disparaître dans l'azur. Elle rentra, toujours seule, vingt-cinq minutes plus tard, avec les signes visibles de la féconda-

tion. Il conclut : « On doit admettre que les reines vont, en accomplissant leur vol nuptial, beaucoup plus loin qu'on ne l'admet généralement. Ainsi s'expliquent les signes de croisement qui surprennent si souvent dans la descendance des reines des stations de fécondation. Une garantie absolue ne pourra jamais être obtenue, le hasard jouant toujours un rôle important. »

Ce n'est pas le hasard, c'est la loi naturelle qui veut que la reine soit fécondée par un faux-bourdon provenant d'une colonie éloignée de la sienne. En effet, à l'état de nature, les colonies voisines sont forcément parentes dans la plupart des cas. Ajoutons que les mâles semblent construits pour voler encore bien plus loin que les reines.

Constatation peu encourageante.

Le professeur Miller, des Etats-Unis, écrit : « Si quelqu'un consacrait à une affaire quelconque l'intelligence et la force de volonté nécessaires pour réussir en apiculture, le succès serait plus certain et plus grand dans presque toutes les entreprises. »

Flatteur, mais décourageant.

J. Magnenat.

CE QUE FUT L'ASSEMBLÉE DE LA ROMANDE A MOUTIER les 25 et 26 juin 1927.

Depuis dix-huit ans, le Jura bernois n'avait plus eu le privilège d'accueillir les apiculteurs de nos cantons romands. Après Saint-Cergues, après Neuchâtel, après Sion, il y avait une certaine crainte de ne pouvoir faire assez bien. Mais c'était notre tour : pas moyen de se dérober. Moutier, désigné par le Comité de la Fédération jurassienne, accepta bravement la tâche.

Le samedi donc, 25 juin, et conformément au programme, le train direct de 11 h. ½ déposait à Moutier les apiculteurs venus du sud. Laissons les Jurassiens arriver à pied, en vélo, ou comme ils pourront. Le comité de réception est à son poste ; de cordiales poignées de mains s'échangent, tandis que chacun se munit de sa carte de fête et songe à dîner.

Mais que, à 2 h., tout le monde soit là, car, au rebours de ce qui se fait d'habitude, on va commencer pas courir monts et vaux, en quête de choses intéressantes. Un précepte très sage dit : D'abord l'utile, puis l'agréable. Pourquoi l'appliquer quand l'agréable est très utile, et l'utile fort agréable ? Le comité d'organisation avait d'ailleurs, pour y déroger, une raison majeure : aucun auto-car n'était disponible pour le dimanche.

Mais le temps sera-t-il d'accord ? Le ciel est gris, la brise est fraîche, et voilà qu'il pleut. Les fronts se plissent, mais reprennent leur sérénité à la vue des autocars confortables et bien couverts mis à notre disposition. 60 places : nous avons de quoi les remplir ; en route ! donc.

Moutier est déjà derrière nous ; voici le coquet village de Perrefitte, caché dans la verdure de ses arbres fruitiers. Nid privilégié, où les hivers sont cléments. « Perrefitte, me disait il y a peu de temps, et non sans orgueil, un de ses bourgeois, est plus chaud en hiver que Moutier, d'un paletot au moins. » De combien de pardessus doit-il être plus chaud que certaines de nos Sibéries jurassiennes ? Mais trève à ces vaines songeries. Nous gravissons une route singulièrement raide, et notre moteur, qui pourtant a du souffle, halette sous l'effort. Un des participants, fort en calcul mental, fait observer irrévérencieusement qu'il véhicule 2400 kg. de viande au moins, os et emballages compris. Ne faut-il pas en effet, pour remorquer un tel poids, sur une pente de 12 à 15 %, un rude cheval ?

Je vous ai dit qu'il pleuvait ; il pleut toujours. L'averse fouette les vitres, et il suffit de les abaisser de quelques centimètres pour se faire éclabousser de belle façon. Comment laisser échapper la fumée sans laisser entrer l'eau ? Insoluble problème. On pourrait bien, c'est vrai, laisser s'éteindre pipes et cigares, si des apiculteurs étaient capables d'un tel sacrifice.

Les pâturages succèdent aux forêts, les forêts aux pâturages, les tournants de route aux tournants de route. De belles génisses, indifférentes à la pluie, regardent curieusement l'énorme machine qui passe ; des poulains s'ébrouent, heureux de vivre quand même. Le ciel gris, toujours plus maussade, s'abaisse lentement comme pour nous ensevelir dans sa ouate humide. Décidément, la partie est bien compromise. Mais non ! voyez-vous là-bas, vers l'ouest, ce coin de ciel bleu ? Il s'étend ; la couverture glisse lentement sur ses tringles — je parle de celles du ciel ; celles des véhicules suivront bientôt —, et nous voilà tout à coup en plein soleil. Pour un moment, disent les grincheux, dont j'étais. — Pour le reste de la journée, affirment les autres, de beaucoup les plus nombreux. Et ce sont eux qui ont raison.

Avant Souboz commence la descente. Les moteurs reprennent sur un rythme plus alerte leur ritournelle, et les voitures s'engagent bientôt dans les gorges pittoresques du Pichoux, que plusieurs descendent à pied, pour mieux jouir du spectacle. « De toutes les façons de voyager, dit quelque part le sage Jean-Jacques, il n'en est pas de plus agréable que d'aller à pied. » Oui, mais l'aurait-il dit il y a

une demi-heure, quand nous traversions le hameau des Ecorcheresses ? L'averse glaciale, le vent, impitoyable complice, et ce nom de village, évocateur de cuisantes sensations sous l'épiderme, ne lui auraient-ils pas fait apprécier nos modernes façons d'aller ?

Ah ! oui, les gorges du Pichoux sont belles. Les Valaisans eux-mêmes, pourtant bien gâtés en fait de roches abruptes et de précipices, daignent les admirer. Que l'un d'eux — mauvaise langue de M. Heyraud ! — se soit permis de qualifier de Pissechèvre une jolie cascade que tel autre comparait à Pissevache, ça n'a pas d'importance.

D'ailleurs nous sommes arrivés à Undervelier. Paisible village, profondément encaissé dans son cirque de vertes forêts, et joli à voir au soleil. Ne cherchez pas des yeux le rucher de M. Lovy. Pour le voir, il faut y être arrivé.

Un brusque détour nous y amène. Mme Lovy, souriante, M. Lovy font à la troupe le plus gracieux accueil. Le somptueux rucher, en tenue de fête, est surmonté des écussons des six cantons romands. Les ruchettes éparses sur toutes les pentes sèment d'innombrables bigarrures la verdure du pré. Là, tout près, des tables rustiques sont dressées, et de mystérieuses corbeilles... enfin, tous les indices d'un complot. Le vin pétillant des coteaux romands, vous connaissez ça ; mais les gâteaux de Mme Lovy, vous ne les aviez pas encore goûtés !

M. Lovy découvre quelques ruchettes. Il y va à coup sûr. Un système très simple d'écussons blancs ou rouges, placés différemment, indique si l'habitation est pourvue d'une reine vierge, d'une reine fécondée, ou défectueuse. M. Lovy lit tout cela à vingt mètres. Il nous montre surtout sa ruche d'élevage. Un rayon Dadant-Blatt, posé horizontalement au-dessus du corps de ruche, présente à sa face inférieure une forêt de cellules royales, bientôt mûres. Mais nous en reparlerons plus tard. Bref, on se souviendra de la visite au rucher de M. Lovy.

Qu'ils vivent ! qu'ils vivent et soient heureux !

répétons-nous en chœur en prenant congé de son aimable famille. Lui, qui a été malade, voudrait nous lâcher ; nous l'entraînons de force. Et les moteurs des autocars se remettent à ronfler.

Glovelier. C'est là que, depuis peu d'années, réside M. Mahon, un apiculteur dans toute l'acceptation du terme, homme trop modeste, dont le rucher est tenu à la perfection. « Vous venez voir ma misère », nous dit-il tout en découvrant une ruche double, surmontée d'une hausse unique, système qui, éprouvé par lui dès longtemps, donne entre ses mains d'excellents résultats. Sa misère ! Veuille

le ciel nous gratifier tous d'une misère pareille. Nous voyons passer sous nos yeux de belles séries de rayons, dont nous admirons la perfection autant que le contenu. On devine dans toutes les colonies, et elles sont nombreuses, de puissantes populations qui promettent de grandes choses. Et nous quittons M. Mahon, emportant la vision de réalités dont nous n'avons d'ordinaire que le rêve : la vie et le travail unis à l'opulence, sans une tache qui en ternisse la beauté.

C'est en songeant à tout cela que nous gravissons la longue pente aboutissant à la Caquerelle et aux Rangiers. Le soleil s'abaisse vers le couchant, inondant de lumière la belle vallée de Delémont et les versants boisés, rocheux par endroits, qui l'encadrent de toutes parts. Tout là-bas, vers l'est, les montagnes de Soleure et de Bâle-Campagne secouent les derniers lambeaux de brume qui les voilaient. Un refrain jaillit :

Je t'aime, Alpe chérie !

Ça manque un peu d'à propos ; mais le dernier vers :

Mon pays est si beau !

dit bien ce qui remplit nos cœurs. La vue subite de la sentinelle de granit qui veille sur les Rangiers change le cours de nos pensées. Un nouveau panorama se déroule aux regards. Voilà le Jura d'extrême nord ; voilà, le long de cette crête aux molles ondulations, la frontière ; voilà surtout, plus loin, la plaine d'Alsace et la ligne vaporeuse des Vosges. M. Reusser, inspecteur scolaire et officier à ses heures, fait revivre dans une courte, mais inoubliable leçon de géographie et d'histoire, les souvenirs de l'occupation des frontières, des nuits, en particulier, où sur cette Alsace, sur ces Vosges si paisibles, le ciel n'était qu'un immense et perpétuel embrasement.

A son tour M. Mayor, rappelant pourquoi nous sommes ici, prononce quelques paroles excellentes, puis M. Mouche, président de la Fédération des apiculteurs jurassiens, dépose au pied du monument la couronne offerte par la Romande et, dans une vibrante allocution, rend hommage à la fidélité et au dévouement de nos soldats. Le chant du « Cantique suisse » termine l'émouvante cérémonie.

Que les pensées les plus élevées et les sentiments les plus nobles laissent bien peu de gens insensibles aux attraits d'un bon verre et d'un sandwich, c'est une des faiblesses de la nature humaine. C'est donc sans effort que nous quittons les hauteurs sereines où s'étaient bercées nos âmes pour prendre, avant de repartir, la collation offerte par la Fédération jurassienne.

(A suivre.) *E. Farron.*

Pesées de nos ruches sur balance en juin 1927

STATIONS	Altitude mètres	Force de la colonie	Augmentation Grammes	Diminution Grammes	Journée la plus forte Grammes	DATE	Augmentation nette Grammes
Premploz (Valais)	880	D.-B. forte	14800	22000	2000	1	12600 Aug
St Luc »	1650	» »	14300	—	—	—	14300 »
Chili s. Monthey	401	» »	4450	6550	800	22	2100 Dim.
Choex (Valais)	620	» »	8250	5580	1400	17	2670 Aug.
Bulle (Fribourg)	780	» moyenne	manque				
Dompierre »	475	Renonce pr 1927					
Vandœuvres (Gen.)	430	D.-T. très bon.	3800	6800	1100	16	3000 Dim.
Châtelaine »	430	D.-B. » »	7600	9500	4000	16	1900 »
Sullens (Vaud)	603	D.-T. bonne	5500	4600	1900	2	900 Aug
Rances »	560	Renonce pr 1927					
Vuibroye »	620	D.-B. bonne	12100	11800	1700	1	300 »
Cressier (Neuch.)	435	» »	22350	3000	4400	16	19350 »
Cernier »	834	» »	17050	2250	3550	16	14800 »
Buttes »	700	» moyenne	20750	2750	3200	16	18000 »
Le Locle »	915	» »	20250	1500	3250	1	18750 »
Côte Neuchâteloise	430	D.-T. »	26000	1200	2500	16	24800 »
Coffrane (Neuchâtel)	800	D.-B. »	13400	2600	3200	16	10800 »
Tavannes (Berne)	761	» »	5500	2800	2050	16	2750 »
Corcelles »	468	» »	4700	3700	1300	16	1000 »
Prêles »	830	Rucher désorg.					
Glovelier A »	515	D.-B. bonne	7250	3050	1600	16	4200 »
Glovelier B »	515	» »	10000	2950	1700	16	7050 »

RAPPORT D'INSPECTION DE RUCHERS

par Fr. BERTHOUZOZ, inspecteur d'arrondissement (Valais).

L'année 1926 restera marquée par une activité exceptionnelle déployée dans le domaine de l'apiculture valaisanne.

L'heureuse impulsion donnée à cette sous-branche de l'agriculture, qui nous est particulièrement chère, par le dévoué et infatigable chef du Département de l'Intérieur, dont le zèle et la sagacité ne peuvent souffrir qu'une seule des vastes ramifications agricoles ne s'anémie dans l'ombre ; la création, à notre Ecole d'agriculture de Châteauneuf, d'un service cantonal d'apiculture, confié à un spécialiste de haute compétence, tel que peut l'être un docteur entomologiste.

Et pour le fonctionnement assuré et normal de ce nouveau poste, la bienveillante décision du Conseil d'Etat votant un crédit suffisant à entreprendre des recherches sérieuses, méthodiques et suivies dans le monde mystérieux des ennemis des abeilles, ce sont là certes, en une année, des innovations saluées avec allégresse par tout réel apiculteur qui a dû volontiers, comme à une suave mélodie, prêter l'oreille à ces paroles d'espérance :

« Courage ! humble apiculteur visité par l'épreuve ! En haut lieu on s'occupe de toi, l'apiculture ne mourra pas ! »

Et nous voilà en route avec le mot d'ordre : Traquer et poursuivre sans trève ni repos les sournois ennemis de l'abeille, à travers vastes plaines et coteaux ensoleillés, vallées profondes et plateaux embaumés avoisinant les glaciers, jusqu'aux recoins perdus des derniers vallons où le bourdonnement charmeur révèle l'existence de quelque oasis de verdure et de fleurs parfumées ; partout guerre acharnée, soit à l'affreuse loque qui s'est déjà bien trop attardée dans nos parages, soit à la traitresse acariose, à laquelle ces quelques dernières années ont suffi pour étendre le voile funèbre de la mort sur combien de beaux et riants ruchers qui, dans un récent passé, animaient de leur enchanteresse mélodie nos gais versants valaisans !

Sous cette heureuse et puissante impulsion venant d'en haut ; sous cette bienfaisante et paternelle protection, l'apiculture valaisanne doit voir nécessairement s'ouvrir devant elle une ère d'espérance et de sécurité.

L'apiculture ne mourra pas, avons-nous dit, car elle ne saurait impunément mourir. Elle doit vivre, d'abord pour elle-même, le miel quoi qu'on en dise et malgré les progrès et les découvertes modernes,

étant encore un aliment et un médicament par excellence que la science demeure impuissante à remplacer, et auxquels de nos jours encore comme aux temps les plus reculés, l'humanité aurait mauvaise grâce à renoncer délibérément.

L'apiculture doit vivre, secondement, pour continuer à assurer la prospérité par la fécondation, à cette autre branche de l'agriculture, qu'on pourrait appeler sa sœur intime : l'arboriculture.

Personne n'oserait encore nier aujourd'hui — la science, autorité impartiale par excellence l'a trop clairement démontré et l'expérience l'a trop souvent constaté — le rôle bienfaisant, bien qu'inconscient, des insectes dans la fécondation des fleurs. Que la pollenisation nécessaire à la fructification de la grande généralité des fleurs qui n'ont pas la propriété de l'autofécondation se fasse en partie par les véhicules animés et surtout ailés, cela ne laisse plus aujourd'hui l'ombre d'un doute dans tout cerveau quelque peu éclairé et bien équilibré.

Voudrions-nous même, systématiquement, nous camper et nous isoler dans l'ignorance absolue de tels faits, à moins de nier impertinemment et stupidement la grande loi naturelle et universelle des compensations, comment pourrions-nous admettre que l'abeille, cet insecte si merveilleusement doué, raisonnablement et décemment demande à perpétuité à la fleur ce nectar si précieux, son pain quotidien — puisque condition primordiale de son existence — et quelle ne lui donne rien en contre échange ?

Telle supposition ne saurait être qu'aberration et folie.

En toute franchise et sincérité, reconnaissons plutôt, conformément à la logique naturelle, que l'infinie Sagesse créatrice, qui n'a laissé aucune place à l'imprévu, a doté la fleur du nectar afin qu'elle attire l'insecte dont, à chaque absence de conditions atmosphériques convenables, surtout, elle a un si pressant besoin pour accomplir son rôle sacré : devenir fruit et de ce fait acquérir la propriété de reproduction, mission à laquelle la plante, pas plus que l'animal, ne saurait se dérober sans enfreindre la sublime loi générale de la multiplication de l'espèce.

Que l'abeille soit un fécond auxiliaire de fructification, c'est là d'ailleurs un principe reconnu par les sommités scientifiques impartiales et autorisées ; récemment il a été proclamé entre autres par C.-P. Dadant, dans un rapport destiné à rectifier les erreurs populaires concernant l'activité des abeilles et leurs produits, écrit pour la Convention de la Province de Québec en novembre 1926 (voir *Bulletin* de la Société romande d'apiculture du 1er janvier, a. c.).

En présence de voix aussi autorisées, le plus sage et le plus sûr n'est-il pas de s'incliner, docile et convaincu ?

Qu'à travers tous les âges, on ait jeté la pierre à l'arbre chargé de fruits, cela n'est pas de nature à nous étonner. Et comme tout être utile à l'humanité, l'abeille n'échappe pas à la loi commune. Elle a, parmi ses détracteurs les plus violents, ceux qui l'accusent d'endommager sérieusement les fruits. Erreur grossière. Ici encore, c'est prouvé limpide comme l'eau de roche, que la bouche de l'abeille est, contrairement à celle de la guêpe par exemple, complètement dépourvue de dents, et de ce fait dans l'incapacité absolue de déchirer la pellicule d'un fruit. Tout esprit tant soit peu observateur a pu constater qu'un fruit à l'état de croissance possède souvent, par la vertu de ses acides et l'abondance des courants séreux, la propriété de désinfecter et cicatriser automatiquement une propre plaie qui lui serait causée accidentellement, tandis que ce même fruit (poire, grain de raisin, etc.), en arrivant à maturité, perd complètement ces qualités « autocuratives ». Ce fruit mûr, une fois blessé, est dès lors fatalement condamné à se corrompre rapidement et à être pour le voisinage un danger immédiat et permanent de pernicieuse contagion, qui s'aggravera en rapport direct du degré d'humidité climatérique.

Que l'abeille alors — non pas uniquement pour l'aubaine qui lui est souvent nuisible et parfois même fatale — s'y précipite avidement et, avec les mouvements fébriles d'une rage inaccoutumée, elle se mette en devoir de vider et « sécher » au plus tôt le fruit entr'ouvert, le mettant ainsi hors d'état de nuire à ses voisins, à cela nous souscrivons pleinement, car l'expérience nous confirmera le fait chaque fois que nous le désirerons. Mais de là, à laisser accuser injustement cet innocent insecte du crime de déprédations, alors qu'il se borne, et à ses dépens mêmes, à un rôle agricole hautement sanitaire, cela nous ne pourrons jamais le permettre sans protester de toutes nos forces. *(A suivre.)*

REGARDS EN ARRIÈRE

Il est toujours intéressant de jeter un regard en arrière pour remémorer les étapes d'une entreprise et comparer l'autrefois avec la situation actuelle. A-t-on bien fait, il y a quelque seize ans, de lancer une offensive contre la loque ? Les sacrifices effectués sont-ils compensés par un résultat équivalent ? Pour ma part, je réponds carrément oui. Une seule chose est regrettable, c'est que cette lutte méthodique, persévérante n'ait pas été entreprise plus tôt.

A ce sujet, me permettra-t-on de rappeler l'historique de l'effort de longue haleine contre cette redoutable maladie qui a été longtemps la peste des ruchers.

Sauf erreur, c'est en 1910 que débutèrent les opérations menées en deux mois par un nombre relativement petit d'inspecteurs. Chacun de nous avait une trentaine de communes à visiter à fond. Pour un salaire de 6 francs par jour, il fallait partir dès l'aube et rentrer à la nuit. Naturellement il n'était pas question de s'accorder un dîner tant modeste fût-il au restaurant du village ; plus de la moitié de l'allocation de la journée y aurait passé. Maintes fois l'auteur de ces lignes s'assit au bord de la route, à proximité d'une fontaine, à déployer un entourage de papier dont il sortait pain et fromage, nourriture peu chère et substantielle.

Nous n'étions pas reçus aimablement partout, loin de là. Combien d'attristants souvenirs à vous raconter. Il faut dire que beaucoup d'apiculteurs croyaient encore au pouvoir destructif de l'acide formique, aussi vous jugez leur colère quand on venait leur parler de détruire leurs colonies atteintes sans aucune rétribution. Je vous narrerai brièvement deux de mes aventures les plus mouvementées. La première a eu comme théâtre une maison foraine des environs de Burtigny. Les deux frères propriétaires m'attendaient sur la porte du rucher en compagnie d'un énorme dogue, en me menaçant des pires malheurs si j'avançais davantage. Habilement, je glissai une feuille de bran dans l'enfumoir dont les jets de fumée, vrais gaz asphyxiants furent dirigés sur le chien. Pendant que mes deux gaillards se précipitaient au secours de la bête agonisante, je ne fis qu'un saut dans le pavillon et à mon tour tint le verbe haut : « Avec ce gaillard, dit l'un d'eux d'une voix traînante, on fait aussi bien de s'arranger. Le reste alla tout seul. Le second trait de ce genre se passa à quelque distance des flots écumeux de l'Aubonne où je fus reçu de la même façon, le chien excepté. C'était un vieillard, que faire ? Quérir le gendarme ? Aussitôt dit, aussitôt fait. Le malheureux fonctionnaire ne s'attendait pas à encaisser un tel flot d'injures et ce qu'il en prit pour son beurre ce pauvre Ruchat ! Deuxième départ, dénonciation au Préfet qui infligea une amende. A la troisième tentative faite les jours suivants, je pus juger l'effet magique de la mesure prise en haut lieu. J'entrai sans difficulté ; l'amende prononcée avait remplacé la formule magique du « Césame ouvre-toi ! »

Dans la suite, on introduisit la taxe et le paiement des ruches à détruire, cela facilita les affaires. A ce moment, les formulaires lais-

saient la latitude à l'inspecteur de brûler ou conserver habitations et abeilles. Le plus souvent, il lavait et désinfectait lui-même les maisonnettes. Pas n'est besoin de dire qu'avec toutes ces manutentions, la plupart des inspecteurs transportèrent la maladie à leurs ruchers.

Insensiblement, les instructions se modifièrent, se contredirent et finirent par faire défaut. M. Forestier voulait que l'on brûle tout, même les ruches battantes neuves. Il ne faisait pas de différence entre les deux loques pour ce qui concerne les mesures à prendre. A part cela tolérant, large d'idées, il laissait toute liberté aux régionaux pour le nombre et l'espacement des visites, ce qui causa des abus. J'ai fait allusion à l'un d'eux dans une correspondance antérieure. Pourquoi ne publie-t-on pas chaque année le nombre de ruches détruites avec indication du genre d'infection ? Notre nouvel inspecteur cantonal, homme pratique et débrouillard voudra bien tenir compte de ces désiratas. Peut-être qu'un questionnaire adressé à tous les inspecteurs lui procurerait des indications précieuses sur l'état sanitaire de chaque région. Le fléau est à peu près exterminé mais des foyers isolés subsistent encore et puis d'autres épouvantails se dressent menaçants à côté de celui de la loque, sacbroot, acariose, noséma, diarrhée. Mais qu'est-ce que tout ce charabia en présence de l'encyclopédie des vignerons : phylloxéra, sulfure de carbone, court-noué polysulfure, six traitements contre le mildiou, deux contre les papillons, deux préventifs pour éviter l'oïdium, etc. Mes pauvres, allons prendre un verre et laissez-moi souffler !

H. Berger.

NOUVELLES DES SECTIONS

Côte Neuchâteloise.

Assemblée extraordinaire le 7 août à 14 h. 30 au rucher.
Ordre du jour : Exposition de Boudry.
Nous comptons sur une nombreuse participation. *Le Comité.*

Section du Jura-Nord.

Assemblée générale d'automne

à Porrentruy, Café des Deux Clefs, le dimanche 14 août 1927, à 14 h.

Tractanda : 1. Causerie sur l'acariose, description et traitement, par M. Gigon, inspecteur cantonal. 2. Décider une visite générale des ruchers par les surveillants de la loque, selon la demande de M. le Dr Morgenthaler, du Liebefeld. 3. Divers et imprévu.

Les surveillants de la loque sont instamment priés d'assister à l'assemblée.

Le comité de la section est convoqué pour 13 ½ heures au même lieu. *Le secrétaire.*

Pied-du-Chasseral.

Assemblée d'essais pratiques au rucher de M. Paul Auroi, à Orvin, le dimanche 28 août à 14 heures. Après la visite du rucher, rapport du président sur la conférence de M. le Dr Morgenthaler aux présidents et délégués des sections à Sainte-Ursanne, le 4 juillet. Sujet : Maladies des abeilles et tout spécialement l'acariose. Vu que la question est d'actualité, nous ne doutons pas que les sociétaires assisteront nombreux à cette assemblée. *Le Comité.*

N.-B. — Dans le *Bulletin* de juillet, une erreur du secrétaire a fait annoncer, dans le rapport de l'assemblée de Prêles, la date du 12 mai au lieu du 12 juin ; les sociétaires voudront bien l'en excuser.

Section Erguel-Prévôté.

Les membres de la Section Erguel-Prévôté sont cordialement invités à se rencontrer le dimanche 7 août à Saint-Imier.

La séance aura lieu au Café Viennois, près de la Gare, de 2 à 4 h., avec l'ordre du jour suivant :

1. Entendre un rapport financier sur la fête de la Romande, qui a eu lieu les 25 et 26 juin à Moutier.
2. Décider l'achat du sucre en commun et prendre connaissance des offres.
3. Entendre un rapport de M. Faivre, inspecteur, sur les maladies des abeilles, la loque et l'acariose (la première a fait son apparition dans plusieurs ruchers de la Section).
4. Donner connaissance de l'ordonnance du conseil exécutif du 18 février 1927 sur les mesures à prendre contre les maladies des abeilles.
5. Séance pratique dans les ruchers de la localité.

Les sociétaires qui ne pourront se rendre à la réunion sont priés de s'inscrire pour la quantité de sucre à M. Bohnenblust, caissier, à Saint-Imier jusqu'au 6 août.

Une invitation par carte sera envoyée à tous les membres de la Section. *A. Garraux*, président.

Assemblée de la Section d'Apiculture de Lausanne.

La Société d'apiculture de Lausanne a eu sa séance d'été le dimanche 3 juillet et c'est l'agreste village de Savigny qui avait été choisi comme lieu de réunion. Savigny est aux confins des territoires des sociétés de Lausanne et du Jorat. Ce n'est pas un égoïste désir d'empiéter sur le voisin qui guida le Comité ; mais la certitude de trouver une grande salle de réunion et le charme appréciable d'une contrée de bois et de prairies.

Le choix était bon à plusieurs points de vue. Plus de 80 personnes ont assisté à la réunion qui a été comme de coutume pleine d'enseignements et d'intérêt. La partie administrative : admissions, budget, diminution de la cotisation annuelle, rapidement déblayée, une causerie suivie qui dura 1 ½ heure. Il est curieux de voir quelle richesse d'observations peuvent ressortir d'une assemblée qui se passionne pour le sujet proposé, et combien la discussion maintenue dans les limites bien déterminées peut apporter d'éclaircissements.

La question si angoissante des ravages du noséma fut naturellement abordée et donna à M. Magnenat, inspecteur cantonal de la loque, l'occasion d'une communication attristante, puisque le mal est général, que son extension a la menace d'un désastre qui ne peut

même pas être atténué par une assurance et qu'aucun remède n'apparaît, ni dans la pratique, ni dans les recherches des laboratoires. La seule mesure préventive qui soit recommandée c'est d'éviter des achats, échanges de colonies ou d'essaims, aucune garantie de parfaite santé ne pouvant être donnée.

Mais la Société de Lausanne a peu l'habitude de s'arrêter aux côtés sombres ; elle a le caractère optimiste du vigneron qui à travers les tristesses de l'heure présente, espère toujours dans l'avenir. Ce n'est pas les maladies des abeilles qui ont fait le fond de son étude du 3 juillet ; ce sont les moyens de préparer des colonies fortes, les soins matériels, le nourrissement.

Vieille recette Bertrand : 3 litres, 5 kg. sirop amené à ébullition ou préparé à froid ; sirop plus clair : 1 kg., 1 litre sucre liquide Hofstettler candi, nos apiculteurs ont tout essayé avec des résultats divers.

De l'ensemble des expériences trop fragmentaires, trop isolées, insuffisamment contrôlées, il ne peut encore être déduit de directions sûres. Il serait utile que ces expériences se continuent, se multiplient, qu'elles fassent l'objet d'observations bien faites et si possibles contrôlées. Le nourrissement mal fait, fait perdre de l'argent, des colonies et permet peut-être aux maladies de se propager. Le sujet vaut d'être examiné, d'y consacrer le temps et les soins nécessaires. Un apiculteur a accusé le sucre trop raffiné par des procédés qui, selon lui, laissent des substances nocives d'être une cause d'affaiblissement des colonies. Voici par exemple un point sur lequel nous aimerions avoir l'opinion motivée du Liebefeld. On sent dans une assemblée d'apiculteurs un certain souci devant une affirmation de ce genre et ces apiculteurs voudraient être rassurés. Un autre apiculteur pense que le noséma, étant une maladie intestinale, pourrait avoir une de ses causes dans l'alimentation, ou que celle-ci pourrait être une cause prédisposante à l'infection : analogie à ce qui se passe dans l'espèce humaine. Pour l'instant, mystère.

De tout cela, il reste que cette question de l'alimentation est parmi les plus actuelles, qu'elle est loin d'être élucidée, qu'une lumière complète peut amener une amélioration des conditions de l'apiculture. Lausanne n'a rien à proposer de ferme à ce sujet, mais si l'attention qu'elle y voue attire d'autres études, ses efforts n'auront pas été vains.

L'assemblée a décidé de ne pas modifier le prix établi l'année dernière pour la vente au détail du miel contrôlé de ses sociétaires par le dépôt officiel : Solitude 11. De plus, elle transmet à la F. V. et à la Romande le vœu que des démarches pressantes soient faites afin d'obtenir que les journaux ne publient plus à l'avenir le prix de gros. Vendeurs et acheteurs en gros doivent pouvoir traiter librement, le prix de détail étant fixé par les sociétés qui représentent les producteurs. Le vendeur doit obtenir un prix raisonnable du produit, l'acheteur une marge qui lui laisse la possibilité d'un bénéfice, c'est-à-dire le désir de pousser un article offrant un certain intérêt d'affaires.

La réunion de Savigny, favorisée par un très beau temps, fut l'occasion d'une surprise des plus agréables. Le Comité de Lausanne avait fait des démarches discrètes pour obtenir la grande salle et le concours d'un propriétaire de ruches disposé à laisser ses collègues examiner ses colonies. Il était entendu que cette réunion ne devait obliger personne à des soucis de réception. C'était compter sans l'amabilité de quelques amis des apiculteurs : M. le pasteur Jomini, M. le syndic Muller, M. Mégroz, boursier communal et d'autres dont nous ignorons les noms. Collines de « merveilles », croquantes et parfumées, gâteaux levés à la pâte exquise d'après une recette locale que nous aimerions bien connaître, boissons variées, Lavaux généreux,

voilà ce qui nous attendait dans l'accueillante grande salle et ce qui fut très gracieusement offert. M. et Mme Mégroz nous attendaient dans leur jolie propriété des Fioulettes avec une arrière-garde de pareilles gâteries. La visite à leur rucher fut-elle le prétexte d'y faire honneur, nous le croyons, si nous nous reportons au charmant tableau des dames apicultrices assises loin des piqûres à l'ombre d'un bel arbre et savourant, joyeuses, de fort bonnes choses. Faut-il penser aussi qu'une bonne action est déjà récompensée dans son intention ? C'est à croire, puisque M. Mégroz a des hausses fort bien garnies. A ces amis, qui nous ont reçus de façon si hospitalière, la Société de Lausanne adresse ses remerciements chaleureux et ses sentiments reconnaissants. *A. G.*

Montagnes Neuchâteloises.

Assemblée du 19 juin aux ruchers de MM. P. Gentil et Fr. Jaquet, à la Sagne.

La perspective d'une course dans la jolie vallée de la Sagne ainsi qu'un agréable pique-nique sur l'herbe fleurie, auraient attiré bon nombre d'apiculteurs avec leur famille si, aux belles et chaudes journées de la semaine n'avait succédé un dimanche maussade et pluvieux.

A l'heure fixée une quinzaine d'apiculteurs étaient présents au rendez-vous. C'est à l'orée du bois à un endroit bien abrité et dans le voisinage immédiat des grandes prairies que MM. Gentil et Jaquet ont installé leurs ruchers. Placés dans d'aussi favorables conditions et dirigés avec l'expérience de nos deux collègues, ces ruchers sont prospères ; si le temps est favorable, la récolte sera bonne car quelques hausses ont déjà belle apparence. La pluie ne s'arrêtant de tomber qu'à de courts intervalles, force fut de se rendre dans un local pour liquidation de la partie administrative.

M. Calame, président, donne connaissance de la somme reçue par la « Romande » en faveur de nos deux membres atteints par le cyclone du 12 juin 1926. Aux pertes subies, nos collègues ont ainsi reçu une certaine compensation qui s'augmentera peut-être encore d'un solde éventuel de la collecte générale. L'exposition de Boudry donne lieu à une longue discussion ; quelques membres s'inscrivent pour le concours individuel et les dernières dispositions seront prises avec les exposants lors d'un comité au Locle. Les étiquettes pour bocaux sont appréciées et plusieurs membres ont déjà fait leur commande ; les prix ont été fixés comme suit : 4 fr. les 50 pièces ; 7 fr. les 100 ; 12 fr. les 200 ; au détail la pièce 10 cts. Le comité se chargera de la vente.

Par suite du décès d'un de nos membres, M. Léon Huguenin, aux Brenets, la société a été chargée d'estimer et de soigner le rucher du défunt. M. Jules Huguenin, inspecteur de la loque s'est particulièrement occupé de la chose et renseigne. Des enchères se feront dans le courant de juillet ; le tout est estimé à 700 fr. environ. Ensuite d'un cas d'acariose découvert dans un rucher de la Sagne, ordre fut donné de prélever des abeilles dans les ruchers de la région, et de les envoyer au Liebefeld. Les intéressés n'ont pas reçu de réponse à ce sujet et demandent à être fixés. Il y a tout lieu de croire qu'il ne s'agissait que d'un cas isolé et que le mal n'est pas grand ; le comité cependant fera le nécessaire. Après avoir remercié nos collègues de la Sagne pour leur bonne réception et leur délicate attention, l'assemblée est levée à 18 h. *M.*

Une journée apicole : l'assemblée cantonale neuchâteloise, à Fleurier

L'heure du départ approche (il mielle plus que jamais) ; je me pose la question « faut-il aller, faut-il rester », enfin je me décide à partir, espérant retrouver quelques sociétaires du Locle ; mais ils brillent par leur absence !

Enfin, aux Hauts-Geneveys, j'aperçois l'ami Aug. Gaffner accompagné du camarade. Nous faisons la route à pied de Chambrelien à Champ-du-Moulin, mais la miellée nous tient fidèle compagnie. A l'arrivée, Auguste me dit, il faut que je téléphone à mon ami Jean Schneider pour qu'il nous prépare la soupe ; je lui dis : « Penses-tu » mais bien sûr car s'il apprenait que nous avons dîné ailleurs il me tirerait les oreilles. Ainsi fut fait ; à notre arrivée belle réception par toute la famille ; nous n'étions pas dedans que M. Schneider nous invite à prendre l'apéritif (du Val-de-Travers) ensuite nous nous mettons à table sans gêne car il nous semblait que nous étions à la maison. Ma foi ! vous savez je n'ai pas fait de dérangements nous dit M. Schneider, et nous nous empressons de lui dire que nous n'avions pas espéré autre chose. Et pourtant, diable, il nous offre du lièvre en plein mois de juillet... Aussi je me fais un plaisir au nom des trois de le remercier encore chaleureusement ainsi que sa famille pour la belle et bonne réception. Mais l'heure de l'assemblée approche, nous devons nous séparer et nous sortons de table un peu gênés ! non par la famille Schneider... mais par le lièvre.

Nous nous rendons à la salle du Musée où doit avoir lieu notre assemblée. Là nous profitons de visiter le musée : il y a de bien belles choses à regarder mais le temps nous manque pour nous y arrêter longtemps. A 14 h. 15 le président, M. B. Perrenoud, ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux 60 sociétaires qui ont bien voulu répondre à l'appel du comité cantonal ; puis il aborde l'ordre du jour et donne un rapport complet sur la caisse d'entr'aide contre le noséma. 1797 ruches étaient assurées à raison de fr. 0.20 par ruche ; 62 certificats sont parvenus au comité ; 62 ruches ont été indemnisées à raison de fr. 7.— par ruche. Les apiculteurs des Montagnes neuchâteloises reçoivent fr. 15.— par ruche perdue par le noséma, la caisse de cette société parfait la différence, donc nous voyons là les bienfaits d'une société pour les apiculteurs éprouvés par la perte de colonies. Les ruchers du Valais, Fribourg et Vaud sont encore plus atteints que les nôtres ; Vaud seul enregistre 2000 ruches perdues par la maladie. Cela donne à réfléchir et doit sûrement encourager les apiculteurs neuchâtelois à participer à la caisse d'entr'aide contre le noséma, à raison de fr. 0.20 par ruche. Vous avez pu remarquer plus haut qu'elle a été l'indemnité qu'ont reçue les apiculteurs éprouvés. Il a été décidé de verser au comité de l'exposition de Boudry 100 francs pour l'achat de quatre gobelets à répartir aux apiculteurs qui auront obtenu les meilleurs résultats en exposant leurs produits. (Cela est encourageant ? Mais il y aura des déceptions.)

Nous abordons la question passablement discutée du prix du miel ; il est donné connaissance qu'en Suisse allemande le prix du miel a été fixé à fr. 4.50 en gros, fr. 5.50 au détail.

Après discussion, le prix est fixé comme suit : détail fr. 5.— y compris 10 kg., fr. 4.50 jusqu'à 25 kg. et en dessus fr. 4.— minimum. Mais il y a un danger pour la vente du miel du pays, car le miel étranger se vend fr. 1 à fr. 1.50 meilleur marché par kg.

Il nous est signalé qu'un apiculteur de Lignières offre par la voie des journaux sa récolte au prix de fr. 4.50 au détail ; après consultations de l'assemblée, il ressort que cet apiculteur ne fait partie

d'aucune société du canton et il a un rucher de 50 ruches environ.

Il est à recommander de ne pas faire d'offres par la voie des journaux avant que le prix de vente soit fixé par l'assemblée cantonale.

Une journée cantonale apicole est prévue à Boudry pour le 12 septembre ; de plus amples renseignements paraîtront sur le *Bulletin* de septembre. La partie administrative étant terminée, M. Cavin nous donne une causerie des plus intéressantes sur l'anatomie des abeilles, et nous montre des dessins des différentes parties du corps de l'abeille ; il nous en explique très clairement les fonctions. Puis des clichés passent sur l'écran ; M. Cavin nous les explique ; il a su captiver l'attention de l'auditoire durant une heure de temps. Nous profitons de le remercier encore chaleureusement au nom du comité.

Puis nous partons par groupes visiter les ruches avec rendez-vous au Cercle démocratique ; j'en profite pour visiter le rucher de M. Yersin ; nous avons l'avantage de voir une belle installation de ruches système Borel ; mais le temps de mauvaise humeur ne nous permet pas de visiter l'intérieur des ruches. Nous avons le privilège de voir une grande volière avec une quantité d'oiseaux exotiques; puis nous visitons un atelier bien installé avec de petites machines pour la fabrication de cages à oiseaux. L'heure du rendez-vous approche, nous repartons pour profiter de la collation offerte gracieusement par les apiculteurs du Val-de-Travers. Ce ne fut pas le plus mauvais moment de la journée, nous dégustons les meilleurs crus du vignoble neuchâtelois, en pensant à nos amis Vaudois en promenade au Signal de Bougy par un temps que nous supposons le même que chez nous.

Les discussions ne manquent pas de vie, chacun raconte ses débuts en apiculture et ses fausses manœuvres. Le plus gros de la discussion est tout naturellement l'exposition de Boudry. Je me suis aperçu que chaque société et sociétaire tâchera de faire pour le mieux. Le jugement nous le dira. L'heure du retour approche, chacun rentre chez soi avec le cœur content d'avoir passé une belle journée (trop courte pour l'occasion !) et dont chacun gardera un bon souvenir !

C'est vraiment le cas de le dire : les absents ont eu tort une fois de plus.

Encore merci à tous ceux qui ont contribué au succès de cette belle journée. *Georges Schmid.*

Val-de-Ruz.

Assemblée du 17 juillet.

L'assemblée de juillet qui devait avoir lieu au rucher de M. Paul Fallet, à Chézard, n'a pu avoir lieu chez celui-ci pour cause d'absence.

M. Albert Favre, de Chézard, a bien voulu recevoir chez lui les amis des abeilles du Val-de-Ruz. Cette assemblée fort réjouissante quant au nombre des participants avait un ordre du jour très intéressant : 1° Fixation du prix du miel ; 2° Exposition de Boudry ; 3° Prix du sucre.

La Société cantonale neuchâteloise ayant fixé les prix suivants ; prix de gros fr. 4.— le kg., prix de détail fr. 5.— le kg., donc apiculteurs du Val-de-Ruz prenez note de ces décisions et n'écoulez pas votre marchandise à des prix inférieurs, car tous les ruchers ne sont pas aussi réconfortants que ceux du Coty. Le miel trouvera preneur.

La question la plus intéressante de cette assemblée était naturellement l'exposition de Boudry qui est tantôt là. La discussion à ce sujet dure longtemps, on nous fait admirer de jolis travaux pour cette mani-

festation et on nous en fait espérer de plus beaux encore. Mais gardons encore un peu le silence sur tout ce travail honorifique pour les apiculteurs en cause et réjouissons-nous à l'avance de leurs futurs succès. Les visiteurs de ce stand seront sûrement émus du beau travail présenté. Quelques discussions encore au sujet de l'achat du sucre et notre président, tout à la joie de cette magnifique assemblée, allait lever la séance en remerciant très aimablement Mme et M. Albert Favre pour leur excellent accueil quand ô surprise bien appréciée, à leur amabilité ils ajoutèrent une magnifique collation. Il fallait voir notre grand ami Robert, car il mérite bien cet adjectif, circuler de droite et de gauche dans tous les rangs afin d'être sûr que chacun était servi selon son désir. Il était très aimablement aidé dans ces allées et venues par Mlle Favre qui s'est donné beaucoup de peine afin que chacun de nous rapporte de cette assemblée le meilleur souvenir. Nous réitérons nos remerciements bien chaleureux à la famille de M. Albert Favre pour sa bonne réception.

Nous espérons que de telles réunions encourageront nos sociétaires à être toujours plus assidus à nos assemblées.

Un participant : *H. L.*

NOUVELLES DES RUCHERS

Fr. Berthouzoz, Premploz, le 12 juillet. — Les années se succèdent et ne se ressemblent pas, dit-on, avec plus ou moins de raison. Pour 1926 et 1927, c'est oui ou non. Non en ce qui concerne la consommation hivernale, qui a été d'autant plus faible la dernière année qu'elle avait été forte l'année précédente. Quant à la récolte par contre, 1927 risque fort, d'après le vent qui court, de ressembler trop à sa devancière.

Le beau temps de fin avril et commencement de mai avait été un excellent stimulant pour le développement des colonies dont les plus fortes n'ont pas mal profité de la floraison des arbres fruitiers, ce qui est plutôt ici l'exception, cette période étant le plus souvent froide, ventée ou pluvieuse. Ce printemps tout particulièrement, pommiers et poiriers ont payé, ce qui n'est guère dans leurs habitudes, un généreux banquet à nos butineuses. J'ai posé ainsi les premières hausses le 2 mai, soit environ une quinzaine plus tôt que dans les années moyennes. Ce sont aussi les seules qui sont pleines à l'heure actuelle, et auxquelles j'ai cru utile, à un moment donné d'adjoindre même une deuxième hausse, mais qui ne sera guère que pour la forme à ce que j'ai aperçu ces jours. Les autres hausses, échelonnées entre le 15 et 20 mai et plus tard encore, contiennent des provisions qui peuvent s'exprimer par toutes les fractions possibles, entre le zéro et l'unité, la bascule ayant accusé moins d'augmentation en juin qu'en mai. J'ai l'impression que, en avril, voyant les colonies avec des réserves suffisantes, on a dormi sur les deux oreilles au lieu de désoperculer pour stimuler les trop somnolentes.

Nous approchons de la mi-juillet. Aux stations élevées peuvent encore être réservées d'heureuses surprises, ce que nous souhaitons vivement. Mais pour beaucoup ce sera bien bouclé là, et la récolte générale s'annonce plutôt minime.

Mais les jérémiades entonnées même dans les plus touchants accords n'ayant jamais apporté un gramme de miel dans une ruche, laissons de côté toute lamentation stérile et, montant sur la barque

berceuse de l'Espérance, de notre charmant Rédacteur, allons résolument préparer nos troupes pour l'assaut des prairies parfumées au printemps 1928.

* * *

Georges Schmid, La Rançonnière, le 17 juillet. — La période d'essaimage n'est plus ; pour mon compte elle laisse un mauvais souvenir : 3 essaims primaires et 1 secondaire m'ont faussé compagnie. Mais je ne suis pas le seul à perdre des essaims ; par un beau matin un essaim, et pas un petit, passe près de mon rucher. Je suppose que ce devait être un essaim du rucher de M. Ramseyer car il devait bien peser 5 kg. (mais des petits) ; j'avais beau lui faire des signes de détresse et lui présenter une caisse à essaim d'une main, un bocal de miel de l'autre, rien à faire, il a suivi sa route à tire d'ailes.

Juin nous laisse bon souvenir avec des hausses presque pleines ; j'ai enregistré à la ruche sur balance 36 kg. 600 d'augmentation et 6 kg. 100 de diminution ; mais malheureusement toutes les ruches ne sont pas pareilles. Il y a eu 16 jours d'apport et 14 de baisse.

Dans nos montagnes, nous ne sommes pas des plus privilégiés, car je me suis laissé souffler qu'à Neuchâtel un apiculteur n'a seulement enregistré que 50 kg. d'augmentation par ruches en 5 ou 6 jours. J'avais presque l'intention de lui envoyer mes bidons de réserve afin que ce veinard ne manque au moins pas de place.

J'ai essayé de poser un capot pour l'exposition de Boudry. (Que voulez-vous, il faut faire plaisir à son comité.) Mon capot était tout neuf, amorcé avec de la belle cire fine ; rien n'y fit ! les coquines n'ont pas voulu y élire domicile. J'avais beau les encourager et leur dire dans quel but je leur avais mis cette demeure; que le comité ne sera pas content et pensera que j'ai mis de la mauvaise volonté à faire quelque chose pour l'exposition. Mais malgré cela elles aiment mieux « faire la motte » devant la ruche plutôt que de monter dans la nouvelle chambre toute neuve.

Pour finir, j'ai supposé qu'elles avaient les mêmes idées que nos ménagères, lorsqu'elles rangent leur ménage elles vous disent facilement « n'entre pas là ! je viens de mettre au propre ». En effet, j'enlève mon capot, je place une hausse puis de suite ces demoiselles l'ont occupée comme pour me dire c'est cela qu'il nous fallait; résultat, pas de capot pas de miel.

CONCOURS DE L'AGENDA

Comme les années précédentes, *l'Agenda apicole* a ouvert dans son édition 1927 un concours pour nouveautés apicoles. Ce concours qui a obtenu jusqu'à ce jour un grand succès ne fera, nous l'espérons, pas exception cette année-ci. Jusqu'à maintenant peu de nouveautés nous sont parvenues, toutefois nous osons compter sur la participation de nombreux apiculteurs. Evidemment les modiques prix que nous sommes en mesure de donner ne correspondent pas aux efforts que présentent l'invention d'une nouveauté quelconque. Mais songeons aux progrès que nous faisons faire à l'apiculture en vulgarisant toutes ces petites et grandes trouvailles. Nous comptons donc sur la collaboration de tous ceux qui auraient au cours de ces dernières années inventé ou amélioré un des différents objets de notre outillage apicole.

Nous rappelons également le concours de petites pièces théâtrales avec sujets apicoles.

Dans le but d'obtenir le plus de travaux possible, nous avons prolongé le délai des concours de 15 jours, soit au 1er septembre 1927. Adresse pour tous envois : Agenda apicole romand, Saint-Aubin (Neuchâtel).

L'APICULTURE A L'EXPOSITION DE BOUDRY

La participation au groupe V (apiculture) de l'Exposition cantonale neuchâteloise d'agriculture, qui aura lieu du 10 au 20 septembre 1927, à Boudry, est nombreuse. Parmi les exposants de cette branche nous pouvons citer les cinq sections du canton, la caisse de la loque, l'Agenda apicole romand ainsi que de nombreux apiculteurs individuels. Les constructeurs de matériel apicole sont également bien représentés.

Tout est en œuvre actuellement pour une pleine réussite de cette belle manifestation. Nous espérons que beaucoup d'apiculteurs viendront à Boudry à cette occasion.

DONS REÇUS

Bibliothèque : Solde d'écot, à Aigle, le 4 juin, fr. 2.—.

Nos meilleurs remerciements. *Schumacher.*

REINES DE CHOIX
Communes, Italo et Carnioles.
Sélectionnées et acclimatées, bonne arrivée garantie. Reines Carniolliennes pure race, Importation directe. Prix Fr. 8.— Inscription jusqu'au 20 Août.
Aug. LASSUEUR, Onnens.

Nouveau
Chasse-abeilles,
reconnu dans le monde entier comme étant le meilleur, prix **70** ct.
S'adr. à M. **R. HEYRAUD,**
apiculteur, **St-Maurice.**

Reines sélectionnées

garant. fécondées. Race commune, italienne ou croisée à **Fr. 8.**— l'une franco contre remboursement. Envois dans bouchon Record Fr. 2.— en plus.
L. M. Vuilleumier, Bôle
Téléphone 196.

Reines fécondées
Italiennes Croisées
des meil. souches, pièce **Fr. 6.50** franco.
F. Porret, Fresens (Neuch.)

REINES
de race NIGRA, 1927, sélectionnées, pures, ascendance garantie.
Expédition avec cage d'introduction, franco, Fr. **10.**—
Möschler Fried., éleveur,
Orpund, près **Bienne.**